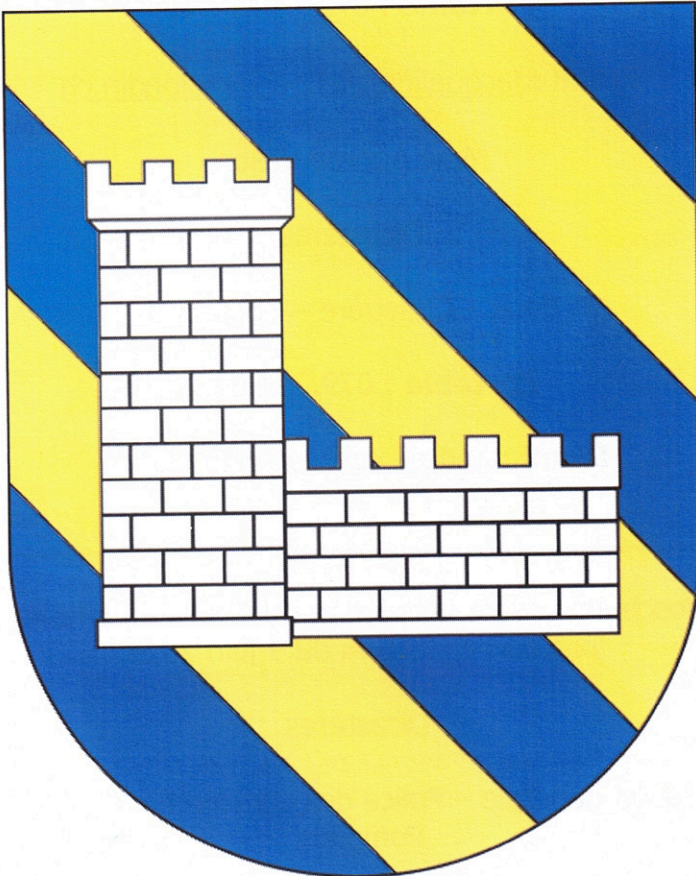


Molo Info



1/2024

Bienvenue

A nos nouvelles municipales Mme Jacqueline Kilchoer

Dicastères

Forêts – Déchetterie – Chemins - PCI

Portable : 078/636.21.50

Email : jacqueline.kilchoer@molondin.ch

Mme Andrea Vallon

Dicastères

Eaux – Cimetière – Epuration

Portable : 079/251.04.71

Email : andrea.vallon@molondin.ch

M. Stive Boschung assure la fonction de syndic ad interim jusqu'au
prochaine élection du 9 juin 2024.

Dicastères

Administration générale – Police des constructions – Bâtiments –
Pompiers

Portable : 079/607 46 73

Email : stive.boschung@molondin.ch

Remerciements

Nous remercions notre syndic Christian Cosendai pour son dévouement, sa gentillesse et sa disponibilité au sein de la municipalité tout au long de ces 15 dernières années.

Nous lui souhaitons bonne suite et nous nous réjouissons de le revoir sur les chemins de Molondin !

Démission

M. Olivier Sutter, municipal des écoles, de la petite enfance, président du CET et responsable de l'informatique a donné sa démission pour le 31 mars 2024. Nous le remercions pour le bon travail effectué et pour son investissement dans le développement du système informatique de la commune.

Nous lui souhaitons bonne suite et au plaisir de se revoir ici ou ailleurs.

Plantes invasives

Les communes de Molondin et d'Yvonand vont unir leurs efforts et vous proposent de participer à la journée de l'arrachage de l'impatiante glanduleuse, sur les berges de la Menthue et du ruisseau des Vaux le

Samedi 8 juin 2024

Toute personne intéressée à participer à cette journée peut s'inscrire à l'administration communale par courriel greffe@molondin.ch ou par téléphone 024 433.33.34.



Fête du printemps

Les enfants du village avec l'aide de leurs parents ont organisé un cortège le

Vendredi 29 mars 2024 à 10h00

le parcours sera affiché au pilier public et a déjà été publié sur le groupe whatsapp molond'infos.

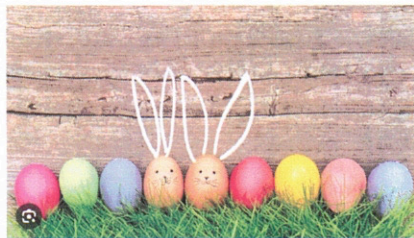
Nous comptons sur la présence des habitantes et habitants du village pour encourager et admirer les enfants costumés pour chasser l'hiver. Une verrée vous attendra à l'arrivée du cortège.

(Toutes douceurs ou apéros sont les bienvenus).



Fête de Pâques

La Jeunesse de Molondin organise sa traditionnelle fête de Pâques, avec la récolte des œufs auprès des villageois le **30 mars** et sa course aux œufs pour les enfants suivie de la préparation et dégustation des omelettes le **31 mars** au refuge de Molondin.



Poubelles

Nous vous rappelons que les containers devant le casino sont à disposition uniquement pour dépanner !

Lorsqu'ils sont pleins, les sacs doivent être amenés à la déchetterie et en aucun cas déposés devant les containers.

Les containers doivent rester fermés.

Merci de vous y conformer car il est désagréable de devoir ramasser les déchets d'autrui lorsque renards ou chiens déchiquettent les sacs.

Déchetterie

La prochaine collecte itinérante des déchets spéciaux ménagers aura lieu le **mardi 9 avril 2024**, entre 17h00 et 18h30, devant la déchetterie de Molondin.

La STRID a décidé de diminuer la fréquence des collectes due à la faible quantité de déchets spéciaux ménagers récoltés.

STEP

Afin d'éviter le dysfonctionnement de la station d'épuration, nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter dans les toilettes :

- Les lingettes humides
- Les serviettes et tampons hygiéniques
- Les litières pour chat
- Les huiles usagées
- Les restes de nourriture
- Les mégots de cigarettes
- Tout autres déchets

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Hôtel de ville

Le restaurant de l'hôtel de ville propose tous les vendredis des pizzas à l'emporter, et le reste de la semaine à manger sur place.



Sapeurs-pompiers

Le SDISNV est toujours à la recherche de nouveaux sapeurs-pompiers, le recrutement est fixé au **7 novembre 2024**.

JSP, jeune sapeur-pompier, si tu es intéressé,e va voir sur le lien suivant : <https://www.sdisnv.ch/prestations/jeunes-sapeurs-pompiers/>

Locations

La grande salle et le casino sont à louer pour vos manifestations telles que, fêtes de famille, anniversaires, assemblées...

Les habitants et habitantes du village bénéficient d'un tarif préférentiel.

Vous trouverez sur le site internet de la commune le calendrier et la vacuité des locaux ainsi que le contrat de location à remplir et à envoyer à la greffière.

Pour la location du refuge adressez-vous à M. Jean-Marc Correvon.

Toutes les infos sur le site www.molondin.ch sous locations.

Benne à verre

Comme vous le savez certainement, il est possible de mélanger le verre brun avec le verre vert. Veuillez donc optimiser le remplissage ! Cependant, pas de mélange pour le blanc.

Sacs poubelle

Pour rappel, 3 rouleaux par famille et par année sont à disposition à l'administration communale pour les familles avec des enfants 0-3 ans, ainsi que pour les personnes souffrant d'incontinence.

Ce molo-info est disponible sur le site de la Commune sous
<https://molondin.ch/molo-info>

Joyeuses Pâques

